

# COMMUNAUTE DE COMMUNE DU SAVES

Avenue Lagailoue

32220 LOMBEZ

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 8 Avril 2010

### Délégués de la communauté de communes :

DAIGNAN Christian, POLIER Evelyne, BRAEM Bernard, CARLET Serge, TOURNAN J.Claude, LECLERCQ Dominique, MARTINAUD Vincent, TRAVERSE Michel, ORTIZ Isabelle, DARAN Arlette, REVEIL Thierry, DUTECH Yves, TOUZET Eric, LASSAVE Gilbert, LOUBON Jean, COT J.Pierre, BEYRIA Christine, DESPAX J.Pierre, GINESTET Stéphane, PIMOUNET Cédric, LABATUT Richard, MAGNOAC Martine, MORVAN J.Louis, BASSAT Marie-Thérèse, MAGNOUAC Christian, RIBES Bernard, COUSTET Michel, LACOMME Pierre, CHAUBET Serge, DARNAUD Michèle, BELIERES Suzanne, LAGARDE J-Georges, Ludovic DE MASCAREL DE LA CORBIERE, LAREE Guy, BEYRIA Carine, DAROLLES Jean, VIGNAUX Lilian, CARDE Bruno, BONNEFOI Thierry, BIAMOURET Léonce, DARAN Xavier, STEFFEN Michel, SCHINDLER Gérard, SANCERRY Alain, PERSOGLIA Michel, LAFFITEAU Alain, DECAMPS J.Pierre, MARESTAING J.Marc, DAUBERT Bernard, FAURE Léo, GIROUSSENS Sandrine, DAMBIELLE Raymonde, SUDERIE Guy, GUIRAUD François, FORNELLI André, SANSAS Gérard, LIZAUTE Claude, CHAZE Pierre, BENEDET Xavier, BEZIAN J.Pierre, BLANC J.François, FABRE Delphine, FACCA Jacques, LABEDAN Janine, MARQUET Marielle, ROUMIGUIE Pierre, SANTALUCIA Raymond, VILLATE Didier, LEFEBVRE Hervé, MAGNOAC Jean, ZAMUNER Michel, VIDAL Patrick, URIZZI Catherine, SOULA Joëlyne, BREOUS Mitrofan, GAYCHET J.Claude, TAULET Thérèse, LAPALU J.Marc, MARTRES François, BOUZIN Moïse, LASSIRE Daniel.

**Absents excuses** : ORTIZ Isabelle, REVEIL Thierry, Ludovic DE MASCAREL DE LA CORBIERE, VIGNAUX Lilian, CARDE Bruno, BIAMOURET Léonce, SCHINDLER Gérard, GIROUSSENS Sandrine, BENEDET Xavier.

**Procurations** : BRAEM Bernard, CARLET Serge, LECLERCQ Dominique, BEYRIA Christine, PIMOUNET Cédric, BASSAT Marie-Thérèse, DAROLLES Jean, FABRE Delphine, MARQUET Marielle, ROUMIGUIE Pierre, VILLATE Didier, BOUZIN Moïse, LASSIRE Daniel.

### **I -Vote du budget primitif 2010**

Monsieur Dutech présente la proposition de budget primitif pour l'exercice 2010.

Monsieur Loubon indique que ce budget à été élaboré en prenant en compte 2 axes majeurs :

- Maitriser les charges de fonctionnement
- Favoriser l'investissement pour répondre aux besoins .d'une part des écoles avec la mise en conformité des bâtiments, l'achèvement de l'école de Noilhan, le démarrage des travaux de l'école de Polastron et de Lombez ; d'autre part de la voirie avec un effort important afin de soutenir le développement de certaines communes telles que Bézéril.

Monsieur Dutech expose :

**En fonctionnement** dépenses et recettes s'équilibrent à **3 245 471** euros.

Les charges à caractère général progressent sensiblement ; les frais de personnel augmentent de 4.5%, afin de couvrir le coût du remplacement du personnel, actuellement, un agent est placé en congé de longue maladie, aucune nouvelle embauche n'est prévue.

Il est proposé une modification du régime indemnitaire pour l'adjoint administratif qui assure la gestion des remplacements dans les écoles ainsi que le suivi des différentes régies des cantines et des Clae.

Accord du conseil communautaire.

Le poste subvention s'élève à 179 673 euros. En ce qui concerne les coopératives scolaires, les demandes pour les classes découvertes ont été accordées. Elles représentent en 2010 : 2500 euros.

Monsieur Dutech propose de fixer chaque année un montant de l'ordre de 2500 à 3000 euros affecté à ces classes découvertes qui pourrait être reparti entre les écoles elles mêmes. Une observation est faite sur cette proposition qui obligerait les enseignants à coordonner leurs demandes étant entendu que la décision d'attribution appartient à la Communauté de Communes.

En ce qui concerne les associations, les subventions attribuées correspondent dans l'ensemble aux demandes formulées. Un développement important de la halte garderie 123 Soleil est prévu en Août 2010 avec une ouverture 2 jours à Lombez et 2 jours à Samatan sur des horaires élargis. A ce jour le coût n'est pas chiffré ni la date exacte du démarrage connue. Aussi, il propose qu'une décision modificative soit prise à la rentrée pour prendre en charge ce développement. Accord du conseil communautaire.

Le CLSH les copains d'abord : une augmentation de 2500 euros est prévue pour compenser le prix des repas servis par la cantine de Samatan qui vient s'ajouter à l'augmentation de 4% prévue.

Mise à disposition du personnel : une forte augmentation pour le foyer rural, la mise à disposition de Monsieur Vittadello est calculée sur la base de 20 heures hebdo sur toute l'année.

**En investissement** la section s'équilibre à **4 751 838 euros** .Les principales dépenses d'équipement se décomposent comme suit :

	TOTAL DEPENSES
Ecole de Noilhan	1 168 910 €
Ecole de Polastron	406 070 €
Ecole de Lombez	1 102 000 €
Cantine de Samatan	331 500 €
Voirie Programme 2010	834 565 €
Numérisation des écoles	28 000 €
Equipements divers (Matériel de bureau - Informatique, mobilier, outillage de voirie ...)	33 000 €
Etudes cantines	24 000 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 928 045 €</b>

## II- Vote des taux d'imposition pour 2010

### Fiscalité

Monsieur Dutech informe l'assemblée que la réforme de la taxe professionnelle en 2010 bouleverse le mode de vote des taux ; il n'y a plus de vote au niveau de la TP c'est une compensation relai qui couvre cette année le produit de cette taxe. Pour les autres taxes il propose une augmentation des taux de 4.8%.

Il propose :

**Taxe d'Habitation : 10,76%**

**Taxe Foncier Bati : 19,07 %**

**Taxe Foncier Non Bati : 56,01 %**

**CFE Hors Zone : 8,55 %**

**CFE En Zone : 15,39 %**

Les budgets annexes lotissement et voirie présentés par Monsieur Dutech n'ont appelé aucune observation.

**La proposition de budget primitif 2010 avec vote des taux est soumise au vote.**

**Par 64 voix POUR ; 9 voix CONTRE le budget 2010 est adopté à une large majorité.**

Le président remercie l'assemblée.

### **III- Point sur les dossiers en cours**

. **Noilhan** : Monsieur Bonnefoi fait un point sur l'avancement du chantier. Aucun problème particulier n'est à signaler les délais devraient pouvoir être respectés.

. **Polastron** : le Permis de construire à été délivré. Les travaux de voirie pour l'accès à la parcelle sont en cours. En ce qui concerne la consultation des entreprises Monsieur Tomasin architecte procède à l'analyse des offres qui ont été ouvertes le 22 mars 2010.

. **Lombeiz** : Monsieur Loubon informe que le choix des architectes a été fait, il s'agit de Monsieur Del Rio Antoine et Magali Andrée de Bonrepos sur Aussonnelle

Monsieur Despax souhaite que ce projet soit pensé en termes d'économie d'énergie, d'écologie.

. **Cantines** Monsieur Loubon informe l'assemblée que l'étude et les conclusions du cabinet Absys devraient être rendues très prochainement

. **Voirie** Monsieur Larée point un point. En 2009 un budget global de 1 513 853 euros a été consacré à la voirie et pour 2010 le programme d'investissement retenu est en légère augmentation quelques 34 km de voirie devraient être traités soit environ 8.5% de la longueur totale.

Il rend compte d'une visite dans le lot avec Monsieur Guiraud et Lapeyre pour voir des chantiers réalisés avec de nouvelles techniques.

Il propose l'adoption d'un règlement intérieur propre à la voirie de la Communauté. L'assemblée adopte ce règlement à l'unanimité moins une voix.

. **Zones d'activités** Monsieur Morvan informe l'assemblée que le litige de la traversée de route entre le Gamm vert et la parapharmacie est réglé, un protocole d'accord a été signé entre les parties.

Les travaux d'extension de cette zone sont en cours et devraient être achevés en mai.

Vente en cours Monsieur Saban de le sté Cardina souhaite acquérir le lot 9 A à coté de la parapharmacie. Accord du conseil communautaire.

Il propose de fixer le prix de vente des lots de la deuxième tranche identique à la première c'est-à-dire 15€ HT le m2 pour la partie artisanale et 30 € HT le m2 pour la partie commerciale. Accord du conseil communautaire

### **IV - Questions diverses** Aucune question n'étant posée la réunion prend fin à 23h30